

PLATEFORME AFFRETEMENT ET TRANSPORT
DIVISION ACHATS
BUREAU ACHATS AFFRETEMENT N°1

Villacoublay, le 07/08/2023
N° 475/ARM/SCA/PFAT/DHA

AFFAIRE SUIVIE PAR :

LES REFERENTS ACHATS :

CR1 MAILLEFER TIMOTHÉE

TEL : 01.73.95.18.90

timothee.maillefer@intradef.gouv.fr

MCH QUERE Julie

TEL : 01.73.95.21.79

julie.quere@intradef.gouv.fr

LE REFERENT TECHNIQUE :

CC Romain CAZAL

CSOA/Section Expertise Voie maritime

Tél : 01.73.95.23.73

Romain.cazal@intradef.gouv.fr

Demande d'informations

Objet : Acheminement de fret par voie de surface, principalement par voie maritime
commerciale (VMC), sur l'ensemble des mers et océans mondiaux

Date de remise des réponses au plus tard : 20/09/2023 à 14h00

Publication : PLACE et portail www.achats.defense.gouv.fr

Les opérateurs économiques pourront répondre à tout ou partie du besoin ci-après décrit

TABLE DES MATIÈRES

1.	OBJET DE LA DEMANDE D'INFORMATION	3
2.	CONTEXTE	3
3.	MODALITES DE REPONSE	5
3.1	PRESENTATION DES REPONSES	5
3.2	NOMMAGE UTILISE POUR LES DOCUMENTS DE NATURE ELECTRONIQUE :	6
3.3	EXPLOITATION DES REPONSES :	6
3.4	SECURITE – PROTECTION DES INFORMATIONS :	6
4.	QUESTIONS.....	6
4.1	ORGANISATION COMMERCIALE :	7
4.2	QUESTIONS D'ORDRE TECHNIQUE :	8
4.3	QUESTIONS D'ORDRE OPERATIONNELLES :	9
5.	INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE	9
5.1	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE :	9
5.2	CLASSIFICATION :	9
5.3	CERTIFICATIONS QUALITE ET ENVIRONNEMENTALES :	10
5.4	COMPETENCES ET SAVOIR-FAIRE :	10
5.5	CLIENTS :	10
6.	SIGLES ET ABREVIATIONS	10

DEMANDE D'INFORMATIONS

1. OBJET DE LA DEMANDE D'INFORMATION

La présente « demande d'informations » (DI) a pour objectif principal de fournir à la Plateforme Affrètement et transports (PFAT) du service du commissariat des armées (SCA) des informations sur les conditions et possibilités du marché fournisseur à assurer des prestations d'acheminement de fret par voie de surface, principalement par voie maritime commerciale (VMC), sur l'ensemble des mers et océans mondiaux.

Pour autant, cette DI ne constitue ni un acte d'achat, ni une consultation liée à un marché public, ni même une information sur un marché public à venir. Elle ne saurait constituer un quelconque engagement de l'administration à lancer ultérieurement une opération sur le même objet. Réciproquement, les réponses à la DI ne constitueront pas des engagements contractuels ou précontractuels de la part de leurs auteurs. L'administration demande en effet via la présente demande d'information des avis des opérateurs économiques et non des offres.

Aucun opérateur répondant à cette DI ne pourra prétendre à une rémunération ou indemnisation pour les réponses apportées.

Les opérateurs sont informés que ces réponses pourront être utilisées par l'administration pour préparer d'éventuelles consultations ultérieures. Dans le cas où la réponse de l'opérateur comporterait des données sensibles, celles-ci devront être dûment identifiées conformément aux dispositions de l'article 3.4 infra.

Les réponses seront utilisées pour alimenter les bases de données fournisseur de la PFAT sur ce secteur.

Les opérateurs économiques pourront répondre à tout ou partie du besoin ci-après décrit.

Dans l'hypothèse où ils répondraient sur l'ensemble du besoin ci-après décrit, ils sont invités à préciser leur capacité à y répondre seul ou en partenariat, en indiquant si possible les partenaires sur lesquels ils pourraient alors s'appuyer pour le satisfaire.

Les modalités de réponses à la DI sont définies au paragraphe 3.1 ci-après.

2. CONTEXTE

Le ministère des armées éprouve le besoin d'externaliser des prestations de transport de fret (dont le détail est fourni ci-dessous), principalement par voie maritime commerciale (VMC), sur l'ensemble des mers et océans mondiaux.

Les ports desservis sont indiqués en annexe.

Le fret concerné est destiné à des exercices militaires, opérations intérieures et/ou extérieures, déploiement des forces, ravitaillement de bases outremer.

Ces prestations de transport de fret peuvent nécessiter la réalisation de prestations connexes : mise à disposition d'un TC compagnie, empotage d'un TC (avec petit colis), préacheminement et post-acheminement, dédouanement export, opérations d'embarquement, opérations de débarquement, dédouanement import.

Ces prestations connexes peuvent être systématiques ou sur demande.

L'ensemble des prestations demandées peut être réalisé par un opérateur avec ses moyens en propre ou par des moyens sous et/ou co-traités. **A ce stade, le MINARM n'a pas l'intention d'exiger que le titulaire soit un commissionnaire de transport**, dès lors que la société est en capacité de prendre à sa charge, en tant qu'intermédiaire, l'ensemble des opérations précisées ci-dessus.

En raison de l'importance et de la sensibilité des missions opérationnelles soutenues par ces prestations :

- Ces dernières peuvent devoir être réalisées dans des délais contraints ;
- Certaines destinations peuvent être colocalisées avec des zones de conflit, même si les zones maritimes de conflit recensées comme telles par le Ministère des Affaires Étrangères sont toujours exclues. Ainsi, seront recensées dans le futur marché, trois catégories de port – cf. annexe, [CATEGORIE 1] les destinations prévisibles (routine temps de paix) et essentielles (aspect opérationnel), qui concentrent la grande majorité du tonnage transporté, [CATEGORIE 2] les destinations prévisibles (routine temps de paix) et importantes (aspect opérationnel), qui sont rarement voire jamais demandées mais **qui doivent être couvertes pour permettre aux armées d'assurer des missions opérationnelles sensibles** et [CATEGORIE 3] les destinations probables (exercices)/possibles (crises/guerre) et essentielles (aspect opérationnel) qui sont **susceptibles d'être utilisées au cours des années d'activité du marché (déploiements de faible durée et/ou exercices non-programmés mais probables)**.

Le fret à transporter serait le suivant (liste non exhaustive dans le détail) :

TYPE DE FRET	EXEMPLE DE MATERIELS TRANSPORTES POUR CHAQUE CATEGORIE
Fret neutre	habillement, pièce mécanique.
Fret dangereux	Pyro, explosif.
Fret réfrigéré	Produits pharmaceutiques.
Petit colis (LCL)	Colis dont les dimensions permettent l'emportage dans un conteneur mais dont l'encombrement ne suffit pas à remplir celui-ci.
Hors gabarit (HLO)	Hélicoptères, véhicules.

Le titulaire devra être en mesure de faire transporter des biens suivants, classe 7 et munitions exclues :

- tout colis "excepté" ou "en quantité limitée" de classe IMDG 1 à 9 ;
- tout colis "homologué" de classe 1 à 9 ;
- toute marchandise autorisée à être transportée non emballée de classe 2 à 9.

L'étiquetage réalisé sur chaque colis, objet ou support de charge, pour permettre une identification immédiate et sans équivoque de l'expéditeur, du destinataire, du lieu de livraison et de la nature du fret est de responsabilité de l'expéditeur. Le MINARM n'a pas la capacité à exiger une harmonisation de cet étiquetage.

Dimensions et caractéristiques des hélicoptères à transporter (liste non exhaustive) :

	longueur (L) en mètre	hauteur (H) en mètre	largeur (l) en mètre	poids max en kilo
SA 365 DAUPHIN	11,7	4,1	3,3	4 250
EC 145	10,2	4	3,1	3 560
EC 135	10,2	3,5	2,7	2 900
AS565 PANTHER	13,7	4	3,2	4 300
NH90	19,5	5,3	4,6	10 600
DAUPHIN N3	13,7	3,8	3,3	4 300
AS350 ECUREUIL	10,9	3,3	2,53	2 250
H225 CARACAL	19,5	4,6	16,2	11 200

3. MODALITES DE REPONSE

3.1 Présentation des réponses

Des réponses portant sur une partie de la demande pourront être apportées.

Toute information complémentaire aux questions, notamment tirée de l'expérience d'opérations similaires, sera la bienvenue.

Dans l'hypothèse où les opérateurs économiques ne couvriraient pas seuls l'ensemble du besoin, il est demandé aux auteurs des réponses s'ils étaient en mesure de réunir les compétences permettant d'y répondre et, dans l'affirmative, de décrire succinctement l'organisation qui leur paraîtrait appropriée.

Chaque entreprise fournissant une réponse est invitée à désigner nommément une personne qui sera le point de contact de la société auprès de la PFAT.

Les réponses seront transmises au plus tard pour le 20/09/2023 à 14h00 sur support numérique avec des fichiers lisibles par Microsoft Office version 2016 préférentiellement via PLACE ou à **défaut, par courriel à l'ensemble des points de contacts identifiés** sur la page de garde du présent document.

Les réponses sont attendues si possible en français ou à défaut en anglais.

Les éventuelles questions et demandes de précisions pourront être transmises préférentiellement via PLACE ou à défaut, à l'ensemble des points de contact identifiés *supra*. Les opérateurs économiques intéressés pour recevoir les éventuelles réponses apportées par le service à d'autres opérateurs, lorsque ces réponses sont de portée générale, sont invités à se signaler aux contacts listés *supra*.

3.2 Nommage utilisé pour les documents de nature électronique :

Nommage utilisé pour les documents de nature électronique :

Il est conseillé de nommer les fichiers transmis de la manière suivante :
date_protection_émetteur_titre.xxx

Avec :

- date : celle du document au format anglo-saxon (par exemple, le 15 juin 2019 sera transcrit dans le nommage sous la forme : 20190615)
- protection : indiquer systématiquement la mention « np » qui signifie « non protégé »
- émetteur : désigne la personne morale ou physique à l'origine du document, à savoir l'acronyme usuel de l'entreprise ou son nom complet
- titre : il s'agit de l'identification du document, sans utiliser le séparateur de champ « _ » ; (exemple : di-xxxx-reponse-yyy pour la DI n°XXXXXX et sa réponse n°YYY.
- xxx : extension utilisée (ex. : pdf, doc, ...)

Ci-après un exemple de nommage de document au format conseillé : 20190615_np_societe_reponse_di1.pdf

3.3 Exploitation des réponses :

L'exploitation des réponses sera faite par la PFAT et une équipe étatique formée exclusivement de représentants du Ministère des Armées.

Il pourra être proposé aux entreprises qui auront répondu de faire une présentation de leurs réponses.

Les présentations pourront avoir lieu soit dans les locaux de la PFAT à Vélizy-Villacoublay, soit dans les locaux des entreprises, soit en audio ou visioconférence, selon les conditions sanitaires en vigueur.

3.4 Sécurité – Protection des Informations :

La PFAT s'engage à ne communiquer les éléments de réponses fournis par chaque société qu'au personnel du Ministère des Armées ayant besoin d'en connaître.

Par ailleurs, si l'entreprise souhaite communiquer à l'administration des informations confidentielles, celles-ci seront regroupées dans une annexe dûment identifiée. L'entreprise devra alors préciser la nature exacte de la restriction d'utilisation associée qu'elle souhaite voir appliquer par la PFAT.

La PFAT s'engage à veiller alors à la protection de ces informations.

4. QUESTIONS

Si dans les questions infra, vous répondez par la négative, veuillez indiquer ce qui vous empêche de répondre par l'affirmative.

Si des estimations financières devaient être fournies, elles devraient être accompagnées des hypothèses utilisées par l'opérateur économique pour leur élaboration.

4.1 Organisation commerciale :

[Q01]	<p><u>Principaux ports français et européens concernés (départ / arrivée) :</u></p> <p>Dunkerque/Le Havre/Rouen/Montoir de Bretagne/Radicatel/Fos/Marseille/Port-Vendres/Anvers (Belgique).</p> <p><i>Ces ports sont-ils facilement utilisables/adaptés au transport régulier de fret toute catégorie par voie commerciale ?</i></p> <p><i>Existe-t-il d'autres spécificités dont vous voudriez nous faire part (horaires ? jours de dessertes ? priorisation de fret ? réglementation spécifique ?...)?</i></p>
[Q02]	<p><u>Fret :</u></p> <p><i>Etes-vous en capacité de prendre en compte tout type de fret, tel que détaillé plus haut, quels que soient sa nature et son conditionnement, y compris du fret réfrigéré et dangereux ?</i></p> <p><i>Quelles seraient les restrictions associées à certains types de fret ?</i></p> <p><i>Pouvez-vous en donner le détail ?</i></p> <p><i>Quels seraient les pré-requis associés ?</i></p> <p><i>Le fret identifié comme « militaire » par un étiquetage ou tout autre moyen est-il susceptible d'être qualifié systématiquement en catégorie « Cargo Militaire et assimilé » quelle que soit sa nature (fret neutre notamment) ?</i></p> <p><i>Qu'en serait l'impact, notamment en ce qui concerne les prix et les délais ? Quelles sont les conditions imposées dans ce cadre ?</i></p> <p><i>Existerait-il des leviers permettant de lever cette catégorisation ? Si oui lesquels ?</i></p>
[Q03]	<p><u>Zones maritimes/autres ports :</u></p> <p><i>Toutes les destinations/zones maritimes définies selon des catégories 1, 2 et 3 (cf. annexe) sont-elles susceptibles d'être desservies en transport de fret par voie maritime ?</i></p> <p><i>Si non pourquoi ? Existe-il certaines limitations ? Pourriez-vous les préciser et en préciser les raisons ?</i></p> <p><i>Si toutes les destinations étaient desservies, certaines seraient-elles susceptibles de proposer des conditions différentes en terme de délais par exemple ?</i></p>
[Q04]	<p><u>Périmètre :</u></p> <p><i>Est-ce qu'un même opérateur peut raisonnablement prendre en compte ou faire prendre en compte l'ensemble des prestations décrites pour toute la sphère mondiale ?</i></p> <p><i>À défaut comment s'organise la profession pour couvrir le périmètre ?</i></p> <p><i>Serait-il pertinent/intéressant d'allotir le marché ? Si oui pourquoi ?</i></p>

[Q05]	<p><u>Opérateur :</u></p> <p><i>Est-ce que vous pensez qu'un commissionnaire de transport serait plus à même de prendre en compte l'intégralité du besoin du MINARM ? Si oui pouvez-vous expliciter pourquoi ?</i></p> <p><i>A l'inverse, est-ce que vous estimez que le besoin dans son intégralité pourrait être confié à une entreprise n'ayant pas cette qualité de commissionnaire de transport ? Si oui quelle serait ce type de société ? Comment opèrerait-elle pour prendre en compte les prestations accessoires de type pré-post acheminement ou gestion des formalités douanières ?</i></p>
-------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.2 Questions d'ordre technique :

[Q06]	<p><u>Pré et post acheminement :</u></p> <p><i>Seriez-vous en mesure de vous engager à assurer des prestations de pré-post acheminement par voie routière notamment, sur demande ?</i></p> <p><i>Dans l'affirmative, quels seraient les ports et pays dans lesquels vous seriez et, le cas échéant, ne seriez pas en mesure de proposer cette prestation et pour quelles raisons.</i></p>
[Q07]	<p><u>Description de la prestation & temps de transport pour le pré et post acheminement :</u></p> <p><i>Scénarisation à effectuer par la société sur un trajet couramment emprunté, dans le cas où cette prestation est envisageable.</i></p>
[Q08]	<p><u>Location de conteneurs :</u></p> <p><i>Seriez-vous en capacité de mettre à disposition, sur demande du MINARM, tout type de conteneurs ?</i></p> <p><i>Quels seraient les ports et pays dans lesquels vous ne seriez pas en capacité de proposer cette prestation et pour quelles raisons ?</i></p>
[Q09]	<p><u>Matériel « hors gabarit » (HG) :</u></p> <p><i>Etes-vous en mesure de faire transporter des conteneurs chargés de pièces aéronautiques ? Si oui à quelles conditions/quel pré-requis sur le plan technique ? Si non pour quelles raisons ?</i></p> <p><i>Etes-vous en mesure de faire transporter des hélicoptères complets ? Si oui à quelles conditions/quel pré-requis sur le plan technique ? Si non pour quelles raisons ?</i></p> <p><i>Quelle est votre pratique sur la tarification du fret HG ?</i></p> <p><i>Pratiquez-vous une tarification HG particulière pour le transport d'hélicoptère complet ?</i></p>

[Q10]	<u>Tarification :</u> <i>Pour les différents types de prestation, et en particulier pour la prestation principale d'acheminement quel serait le mode de tarification que vous proposeriez ? Si possible, pourriez-vous proposer un exemple de grille tarifaire par type de prestations ?</i>
[Q11]	<u>Groupage des petits colis :</u> <i>Quelle est votre pratique/ mode (s) opératoire(s) concernant le groupage des petits colis, notamment les petits colis dangereux? Existe-t-il des conditions/limitations particulières ? Quelle tarification pratiquez-vous ?</i>

4.3 Questions d'ordre opérationnelles :

[Q12]	<u>Organisation en temps de crise :</u> <i>Seriez-vous en capacité de mettre en place une organisation spécifique en temps de crise ou face à des imprévus opérationnels afin de répondre aux urgences du MINARM ? La mise en place de cette organisation induirait-elle des coûts supplémentaires, et si oui quels seraient-ils et comment les reportez-vous sur le prix de la prestation ?</i>
-------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

5. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

5.1 Identification de l'entreprise :

Raison sociale :	
Adresse N° Rue : Localité : Code Postal : Pays :	Contact mandaté dans l'entreprise pour répondre à la PFAT Nom et Prénom : Fonction : Téléphone portable : Téléphone fixe : Courriel :

5.2 Classification :

Petite et Moyenne Entreprise(PME)

oui

non

5.3 Certifications qualité et environnementales :

OACI / EASA
Iso 9001- version 2015
Iso 14001
Autres

Si autres, préciser :

.....

5.4 Compétences et savoir-faire :

L'entreprise pourra, à défaut de remplir cette partie, joindre une présentation plaquette de ses activités.

5.5 Clients :

Citez, si possible, vos principaux clients et précisez la part que chacun d'entre eux occupe dans votre chiffre d'affaires des deux dernières années.

Nom du client	Secteur industriel	Nombre d'années de relation avec le client	Part de CA du client dans le CA total (en %)

Citez vos éventuelles références avec le ministère des armées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

6. SIGLES ET ABREVIATIONS

CA **chiffre d'affaires**
PFAT plateforme affrètement et transport
DA division achats
DI **demande d'informations**
MINARM ministère des armées
PME petites et moyennes entreprises
SCA Service du commissariat des armées
HG Hors gabarit
LCL Less than a Container Load

Annexe à la demande d'information n°475/ARM/SCA/PFAT/DHA du 07/08/2023

Liste des ports à desservir (liste non exhaustive) :

Destination (Départ et Arrivée)	PAYS/DROM- COM	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3
Dunkerque	France	X		
Le Havre	France	X		
Rouen	France	X		
Montoir de Bretagne	France	X		
Radicatel	France	X		
Fos	France	X		
Marseille	France	X		
Port-Vendres	France	X		
Anvers	Belgique	X		
Sagonte	Espagne			X
Almería	Espagne			X
Tarente	Italie			X
Beyrouth	Liban	X		
Limassol	Chypre		X	
Haifa	Israël		X	
Alexandroupoli	Grèce			X
Thessalonique	Grèce		X	
La Sude (Souda)	Grèce		X	
Tripoli	Libye		X	
Mersin	Turquie		X	
Izmir	Turquie			X
Taşucu	Turquie			X
Iskenderun	Turquie			X
Aksaz	Turquie			X
Constanta	Roumanie			X
Varna	Bulgarie			X
Bourgas	Bulgarie			X
Djibouti	Djibouti	X		
Aqaba	Jordanie		X	
Abu Dhabi	Emirats Arabes Unis		X	
Pointe Des Galets	La Réunion	X		
Port-Kelang	Malaisie		X	
Longoni	Mayotte	X		
Singapour	Singapour		X	
Goa	Inde		X	
Darwin	Australie		X	

Mumbai	Inde		X	
Bahrein	Bahrein		X	
Jebel Ali	Emirats Arabes Unis		X	
Koweit City	Koweit		X	
Doha	Qatar			X
Durban	Afrique Du Sud			X
Pointe Noire	Congo		X	
Libreville	Gabon	X		
Douala	Cameroun	X		
Cotonou	Benin		X	
Abidjan	Cote-d'Ivoire	X		
Conakry	Guinee		X	
Dakar	Sénégal	X		
Nouakchott	Mauritanie		X	
Puerto Del Rosario	Espagne			X
Reykjavik	Islande		X	
Thorlakshofn	Islande		X	
Helgúvík	Islande			X
Oslo	Norvège		X	
Fredrikstad	Norvège		X	
Drammen	Norvège			X
Brevik	Norvège			X
Åndalsnes	Norvège			X
Fiborgtangen	Norvège			X
Orkanger	Norvège			X
Hammernesodden	Norvège			X
Bodø	Norvège			X
Bogen (Evenes)	Norvège			X
Harstad	Norvège			X
Narvik	Norvège			X
Sørreisa	Norvège			X
Tromsø	Norvège			X
Bergen	Norvège		X	
Turku	Finlande			X
Oulu	Finlande			X
Vaasa	Finlande			X
Kotka	Finlande			X
Helsinki	Finlande			X
Göteborg	Suede			X
Stockholm	Suede			X
Trelleborg	Suede			X
Malmö	Suede			X
Helsingborg	Suede			X

Tallinn	Estonie		X	
Paldiski	Estonie			X
Riga	Lettonie		X	
Liepāja	Lettonie			X
Klaipėda	Lituanie			X
Swinoujscie	Pologne			X
Gdynia	Pologne			X
Halifax	Canada		X	
Norfolk	USA		X	
Saint Pierre	Saint Pierre et Miquelon	X		
Boston	USA			X
Miami	USA			X
Galisbay	Saint-Martin			X
Desgrad Des Cannes	Guyane	X		
Fort-de-France	Martinique	X		
Pointe A Pitre	Guadeloupe	X		
Rio De Janeiro	Bresil			X
Noumea	Nouvelle-Caledonie	X		
Papeete	Tahiti	X		
Tauranga	Nouvelle-Zélande		X	
Auckland	Nouvelle-Zélande		X	
Yokohama	Japon		X	
Fukuoka Hakata	Japon		X	
Kota Kinabalu	Malaisie		X	
Sidney	Australie			X
San Diego	USA			X
Seattle	USA			X
San Francisco	USA			X
Vancouver	Canada			X

Légende :

Catégorie 1 : destinations prévisibles (routine temps de paix) et essentielles (aspect opérationnel).

Ces destinations concentrent la grande majorité du tonnage transporté sur la zone considérée entre 2017 et 2022 et reflètent les besoins inhérents à la géopolitique actuelle.

Catégorie 2 : destinations prévisibles (routine temps de paix) et importantes (aspect opérationnel).

Ces destinations ont été plus rarement voire jamais demandées entre 2017 et 2022 mais intéressent les Armées pour les déploiements déjà planifiés pour les années à venir. La probabilité d'emploi de ces destinations au cours d'une des années du marché est presque de 100 % même si l'emploi de ces destinations se fera dans un volume moindre que celles classées en « destination prévisible et essentielle ».

Catégorie 3 : destinations probables (exercices)/possibles (crises/guerre) et essentielles (aspect opérationnel).

Les destinations probables sont susceptibles d'être utilisées au cours des années d'activité du marché (déploiements de faible durée et/ou exercices non-programmés mais probables).